



L'INTERSYNDICALE PNC



Préambule : L'engagement de la Direction lors de la signature de Transform a été de signer notre Accord Collectif à durée déterminée qui s'applique jusqu'en octobre 2016. Air France n'a d'autre choix, légalement, que de respecter son application jusqu'à son terme. Or, aujourd'hui, soit disant pour avoir une vision financière arrêtée, mais surtout pour donner des gages aux actionnaires, les PDG nous forcent la main pour entrer dans une négociation anticipée et signer un accord cadre dès le 1^{er} trimestre 2016 qui définirait des axes de travail et surtout des pistes d'économies et de productivité.

C'est uniquement dans ce but que la direction n'hésite pas à mettre une pression accrue sur tous les PNC en dégainant la menace de licenciements. L'INTERSYNDICALE PNC est consciente que l'Accord Collectif devra être renégocié tôt ou tard, mais il est inacceptable de débiter ces négociations avec une épée de Damoclès, ce qui s'appelle tout simplement du chantage à l'emploi. Ces négociations doivent être « gagnant-gagnant », d'autant que les résultats de l'Entreprise récemment publiés sont loin d'être mauvais... Nous n'acceptons plus les méthodes de nos dirigeants actuels, qui n'ont qu'une vision autoritaire de la négociation: vous signez ça et rien d'autre ! Ce n'est pas notre conception des négociations et nous ne pouvons entamer des discussions sereines et constructives avec cette équipe dirigeante. C'est pourquoi l'INTERSYNDICALE PNC a décidé de ne pas se rendre aux réunions de négociations tant que cette équipe est en place. Nous avons choisi de faire la déclaration suivante pour expliquer nos positions :

Après les événements qui ont entouré le CCE du 5 octobre, l'INTERSYNDICALE PNC avait accepté de rencontrer à nouveau la Direction dans l'espoir de retrouver une équipe dirigeante ouverte à un dialogue social apaisé, prête à faire retomber la pression. Cet espoir s'accompagnait également d'une annonce de bénéfices historiques, enfin dégagés par Air France, après des années d'efforts réalisés par l'ensemble des salariés.

Nous avons rapidement été déçus car nous avons retrouvé une Direction campée dans des positions clairement hostiles aux salariés et notamment aux PNC. Cette Direction n'affiche aucune intention de favoriser le dialogue vers une négociation loyale.

Ce sentiment s'est confirmé lors du dernier CCE extraordinaire du 4 décembre, lorsque le DRH monsieur Xavier Broseta a refixé le cadre des discussions. Soit les PNC acceptent une augmentation de leur productivité et une baisse de leurs coûts unitaires (salaires ou autres frais liés à leur activité) et le sureffectif PNC sera alors résorbé par des PDV, soit le recours à des départs contraints sera envisagé. En clair, les syndicats doivent revenir à la table des négociations le couteau sous la gorge, ce qui est bien entendu inacceptable ! La Direction générale

estime le sureffectif à environ 890 PNC qu'elle souhaite voir partir d'ici l'été 2017. Ces chiffres sont directement liés à la sortie d'avions LC : sortie des A340 que nous avons en leasing et dont le contrat vient d'être dénoncé et non livraison des B787 qui devaient arriver en novembre 2016.

Ces décisions annoncent clairement la stratégie de nos Patrons directement inspirée des autres majors européennes : alors que la holding Air France-KLM parie et investit sur le développement d'autres compagnies du groupe : développement de Transavia (France et Hollande) et/ou création de Transavia Europe (en discussion avec les PNT), voire même de développer le réseau KLM, **elle choisit délibérément de réduire l'activité d'Air France et de n'envisager aucun développement de notre compagnie au moins pour les 2 années à venir** (histoire de dégraisser la bête pour pouvoir la relancer ensuite).

Après tous les efforts consentis, et notamment par les PNC, ces choix sont scandaleux et vont à l'encontre des engagements pris par Juniac, lors des accords Transform, qui trahit ouvertement l'ensemble des salariés d'Air France.

L'équipe dirigeante au plus haut niveau n'a aucun respect de sa parole, ni de sa signature, et c'est avec un cynisme total qu'elle choisit l'attrition d'Air France en essayant, au passage, de faire endosser cette responsabilité aux syndicats « irresponsables ». **C'est face à ce constat que les élus de l'intersyndicale au CCE ont voté un droit d'alerte, dès octobre, qui oblige juridiquement l'entreprise à fournir à un cabinet d'audit extérieur, en l'occurrence SECAFI, les chiffres réels sur la situation de l'entreprise qui puissent justifier ces « orientations stratégiques ». De l'aveu même de ce cabinet, l'Entreprise fait délibérément de la rétention d'informations et n'a donc pas été en mesure d'apporter les réponses exigibles dans le cadre de ce droit d'alerte. Les élus du CCE vont donc déposer un recours en référé à l'encontre de la Direction d'Air France.**

Ce mépris général des salariés s'est aussi malheureusement illustré avec l'annonce des licenciements qui ont été prononcés à l'encontre de cinq de nos collègues, également déboutés de leurs demandes de recours gracieux...

Dans ce contexte social très dégradé, la provocation que constitue ces licenciements démontre que la Direction (qui se constitue juge et partie) est incapable de se placer au-dessus de la mêlée et d'apaiser la situation. Elle ne fait que jeter de l'huile sur le feu. Certains économistes avancent la thèse que l'Entreprise est le seul endroit en France où les valeurs de la République et de l'Etat de droit ne s'appliquent pas et il semble bien qu'il en soit ainsi à Air France car nos seigneurs dirigeants, alors qu'ils sont personnellement impliqués dans les événements du 5 octobre, n'ont aucun scrupule à prononcer des sentences lapidaires à l'encontre de petits salariés, au mépris de la Justice pourtant saisie de cette affaire.

Pour mémoire, nous tenons à rappeler que Monsieur Broseta avait déclaré dans le Parisien, le lundi 26 octobre, que « les sanctions seront les plus justes et les plus proportionnées possibles. [et qu'il n'est] pas dans un esprit de vengeance. » Il ajoutait plus loin : « je veux juste que la boîte reparte de l'avant ».

Les licenciements prononcés arbitrairement à l'encontre de nos collègues ne sont pas vraiment de nature à faire penser à un réel attachement à un esprit de justice mais plutôt à celui de la loi du Talion...

Dans un tel contexte, l'INTERSYNDICALE PNC, ne peut envisager de reprendre des discussions avec une équipe dirigeante incapable de prendre du recul et qui continue d'instaurer un climat délétère dans l'Entreprise.

Aujourd'hui, nous considérons que cette Direction n'est plus capable de discernement ou du moins d'une réelle volonté d'apaisement qui soit compatible avec une reprise de négociations sereines dans l'intérêt de la Compagnie et de ses salariés.

- L'INTERSYNDICALE PNC dénonce une nouvelle fois des politiques économiques et sociales uniquement motivées par l'attrition et la destruction d'emplois menées par nos dirigeants devenus LE problème d'Air France.
- L'INTERSYNDICALE PNC demande l'intervention du Gouvernement qui a pour devoir de reprendre le fil d'une histoire que la Direction d'Air France a manifestement décidé d'écrire dans le chaos.
- L'INTERSYNDICALE PNC demande à ce même Gouvernement d'œuvrer pour ramener une Direction à la raison en arrêtant la destruction de nos emplois de droit français.
- L'INTERSYNDICALE PNC, et surtout l'ensemble des PNC d'Air France, ne peuvent plus se contenter de plans d'austérité à répétition sans perspectives d'avenir et dont nous sommes clairement les victimes désignées. Toutes les études démontrent qu'une croissance rentable ne peut se faire sans une politique sociale ambitieuse qui doit s'inscrire dans le contexte d'un secteur aérien en pleine croissance : + 7 % au niveau mondial et + de 5% au niveau européen !

En conséquence, et pour toutes ces raisons, l'INTERSYNDICALE PNC a décidé le gel des négociations avec l'équipe dirigeante actuelle.

Afin de sortir de cette impasse, le SNPNC et l'UNSA PNC ne retourneront pas à la table des négociations tant que Monsieur GATEAU n'aura pas pris ses fonctions avec la promesse d'un changement de nos interlocuteurs, proposition qui nous a été faite par le PDG Juniac en personne.

Nous sollicitons un rendez-vous rapide avec notre futur DRH, dont nous attendons une expertise plus objective ainsi qu'une politique sociale plus juste et équilibrée dans le respect des salariés de l'entreprise.

Les efforts colossaux qui ont déjà été réalisés doivent être mis en corrélation avec les bons résultats financiers que l'entreprise a pu afficher en cette fin d'année.

Après 4 ans de gel de salaire et de dégradations de nos conditions de travail, nous sommes en droit d'attendre autre chose que l'annonce de plans de licenciements à répétition.